

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat

Titre : **PML - Soutien à la préparation des candidates et candidats aux tests d'admission de la Police de Lausanne**

Initiant-e-s : Samson Yemane et consorts

La Police de Lausanne fait face à un défi structurel de recrutement qui s'inscrit dans une tendance nationale. Pour devenir policier ou policière, les candidat-e-s doivent franchir avec succès plusieurs épreuves d'admission portant sur la psychologie, les aptitudes physiques et la langue française. Or, aujourd'hui, cette préparation repose entièrement sur l'initiative individuelle des candidat-e-s, sans encadrement ni accompagnement institutionnel.

Il ressort de l'observation des résultats que le test de français constitue un obstacle particulièrement difficile. Ces candidat-e-s ne manquent pas de motivation, mais peinent à atteindre le niveau requis faute de préparation adaptée. La situation est aggravée par le système de délai actuellement en vigueur : toute personne ayant échoué à l'un ou plusieurs des tests d'admission doit attendre une année complète avant de pouvoir représenter l'ensemble des épreuves. Ce délai d'attente produit plusieurs effets négatifs :

- Il décourage de nombreux candidat-e-s de tenter un deuxième essai, notamment ceux et celles qui auraient échoué à une seule épreuve ;
- Il crée une « zone d'attente » que beaucoup ne peuvent pas se permettre professionnellement ou personnellement, les poussant à se réorienter vers d'autres carrières ;
- Il prive ainsi la Police de Lausanne de profils potentiellement précieux, contribuant à la difficulté chronique de recrutement dans le corps.

Face à ce constat, deux pistes méritent d'être étudiées :

1. La possibilité de rattraper les examens échoués dans l'année en cours.

Plutôt que d'imposer une attente d'une année entière, il conviendrait d'examiner si les personnes n'ayant raté qu'une ou certaines épreuves pourraient bénéficier d'une session de rattrapage dans le courant de la même année d'admission, avant d'être désignées comme « aspirant-e-s » et envoyées à SAVATAN. Cette mesure permettrait de réduire l'attrition des candidatures et de fluidifier le processus de recrutement.

2. **La mise en place d'un accompagnement ciblé en français.** Il s'agit d'étudier la faisabilité d'un dispositif de soutien linguistique structuré, destiné à préparer en amont les candidat-e-s au test de français. Cet accompagnement pourrait prendre la forme de cours préparatoires, de modules en ligne, ou d'un partenariat avec des institutions de formation. L'objectif est d'offrir à toutes et tous les mêmes chances d'atteindre le niveau requis, et de réduire l'effet sélectif du test linguistique.

Conclusions

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de :

1. La possibilité d'introduire, pour les candidat-e-s ayant échoué les tests d'admission à la Police de Lausanne, une session de rattrapage dans le courant de la même année, afin d'éviter une attente d'une année entière avant de pouvoir représenter l'ensemble des épreuves.
2. La mise en place d'un accompagnement ciblé et structuré en langue française, destiné à préparer les candidat-e-s en amont du test de français, avec pour objectif de réduire le taux d'échec à cette épreuve et d'améliorer l'égalité des chances dans l'accès au corps de police.

Lausanne, le 23 juin 2026

Signataires :

Samson Yemane

Yves Salzmann